

**DEMANDE DE RESERVATION
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° enregistrement :

Date de la demande :

Désignation du demandeur :

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :

Date(s) d'utilisation souhaitée :

Horaires d'utilisation :

Nature de l'évènement :

Signature du demandeur :

Cadre réservé à la Ville

AVIS FAVORABLE

AVIS DEFAVORABLE

SIGNATURE

OBSERVATIONS :

.....

.....

.....

.....

**EN CAS DE PROBLEME, MERCI DE CONTACTER L'ELU D'ASTREINTE
AU 06.49.92.68.08**

CAPACITE D'ACCUEIL

- 60 personnes assises en mode conférence.
- 30 personnes en mode réunion (10 tables)
- 80 personnes (configuration debout)

LES CLES

- A retirer et à remettre à l'accueil de la Mairie aux heures habituelles d'ouverture.
- Pour les réservations du week-end :
 - Retrait des clés le vendredi précédant la manifestation avant 18 H à la Mairie (**la salle ne pourra toutefois être utilisée que le jour de la réservation**),
 - Retour des clés le lundi suivant la manifestation à 9h à la Mairie.

RANGEMENT – PROPRETE

- Il est absolument **interdit de fumer** dans la salle.
- Le local utilisé doit être remis en état de propreté et le matériel rangé (produits d'entretien à fournir par les usagers). **L'utilisation d'eau de javel est interdite.**
- Les portes doivent être bien fermées.

ASSURANCE :

- Tout utilisateur doit fournir une attestation de responsabilité civile en cours de validité.